



retard sur construction (achat vefa)

Par **Dom**, le **07/10/2008** à **13:12**

Bonjour,

Nous avons acheté un appartement sur plan en février 2007 avec comme date de livraison prévu 1er trimestre 2008.

Nous avons été notifié d'un retard en février 2008 , avec date de livraison fin novembre 2008.

A ce jour aucune date ne nous a été confirmée, et les travaux sont loin d'être fini.

Quels sont nos différentes possibilités d'actions ?

Retrait de l'achat ?

Montant d'indemnisation ?

Cordialement,

Dominique